

IMPRIMATUR

JOURNAL DE L'INSTITUT DE JOURNALISME BORDEAUX AQUITAINE **GRATUIT**

10 décembre 2024 **# 754**



À LA UNE

PERSONNES MIGRANTES **Des droits en péril**

À l'occasion de la journée internationale des droits humains, point sur la situation des migrant·e·s dans la métropole bordelaise. Au-delà des clichés.

PAGES 2 - 3



PAGE 4

Demain, la branche fret de la SNCF est en grève. Décryptage.

Dix ans après, Bordeaux la verte renoue avec la patinoire en plein air. Moins chère et plus écolo. Vraiment ?



PAGE 5

IMPRIMATUR

Directeur de la publication Arnaud SCHWARTZ • Cheffe de rédaction Ariane PUCCINI • Direction artistique Fred AUGRY • Secrétaire de rédaction Matthieu DUPHIL
Chef-fe-s d'édition Loretta LEGRAND, Pablo PEREZ • Rédacteur-ric-e-s Sacha GAUDIN, Yann GUENON, Emma LIKAJ, Aymeric PEZE, Michèle PIQUET,
Ana PUISSET--RUCCELLA, Lucie QUELLARD, Élise RAIMBAUX, Jean RÉMOND, Sarah RODRIGUEZ, Justine ROUILLARD, David SANI, Jean-Baptiste STOECKLIN, Louis TETARD, Thomas VAILLOT,
Alix VILLEROY, Eva ZANOTTI

Pour Hamid, asile impératif

Dans un contexte où les droits des migrant·e·s ont été rognés depuis la Loi immigration de 2024, le droit d'asile, considéré comme un des piliers des droits humains, est loin d'être acquis. Certains peuples doivent lutter pour en bénéficier. Rencontre avec Hamid*, jeune Sahraoui dans l'attente incertaine de l'asile politique.

Dans le froid de l'hiver, au milieu de cabanes faites de palettes et de bâches, Hamid arpente d'un air préoccupé l'herbe haute de ce bout de terre au Nord de Bordeaux. Là, est établi en toute discrétion, un camp regroupant une dizaine d'exilés du Sahara Occidental. Téléphone à la main, le jeune homme attend des nouvelles de la préfecture. Comme ses camarades, il sait que l'asile politique leur est très souvent refusé et ce, malgré les persécutions qu'ils ont subies dans leur pays d'origine.

Un peuple d'exilé·e·s

Sur ses dures années au sein de la résistance sahraouie, pour défendre le droit à l'autodétermination de son peuple, Hamid préfère rester évasif.

IMMIGRATION La chasse aux clichés

Avec la montée de l'extrême-droite, les préjugés sur les étranger·e·s ont la peau dure. Notre journaliste démêle le vrai du faux.

Les immigré·e·s viennent juste pour toucher les allocs* et rapatrier leur famille.

FAUX. Côté aides, le système d'allocations est souvent méconnu des étranger·e·s. Celles et ceux irrégulier·e·s ne touchent pas d'allocations : le RSA peut par exemple être obtenu au bout de cinq années de résidence sur le sol français, donc après régularisation.

Quant au regroupement familial, le·a demandeur·euse basé·e en France doit être en capacité financière de rapatrier sa famille seul·e et en excluant toute aide sociale.

Les immigré·e·s viennent en France pour se faire soigner et profiter de l'AME.

FAUX. Pour accéder à l'aide médicale d'État il y a une multitude

dédale administratif aux procédures changeantes, beaucoup se perdent. Par chance, Hamid peut compter sur l'association des Sahraouis de Gironde pour le suivi de ses démarches. « On peut accepter ou refuser ta demande d'asile, tout est une question de chance » explique Hamid, inquiet. Avant d'obtenir une réponse de la préfecture, il devra attendre un an. D'ici là, il passe ses journées entre le froid de la rue et les locaux des associations d'aide aux migrant·e·s.

« Non sens administratif »

Aujourd'hui la majorité des Sahraoui·e·s présent·e·s en Europe proviennent des camps de réfugié·e·s situés à Tindouf en Algérie. D'autres comme Hamid ont été déplacé·e·s en Mauritanie. Parce qu'ils ne proviennent pas directement du

de démarches administratives à réaliser, en langue française : la personne migrante doit, pour pouvoir bénéficier de ces soins médicaux gratuits pendant un renouvelable, avoir une résidence en France depuis au moins trois mois. Elle doit également justifier du fait qu'elle gagne moins de 9 631 euros par an, et les médicaments les plus « faibles » (comme les sirops pour la toux, par exemple) ne sont pas remboursés.

Les étrangères viennent accoucher en France pour la nationalité.

FAUX. Il ne suffit pas de naître en France pour devenir français·e. En revanche, un·e enfant issu·e de deux parents étrangers peut automatiquement le devenir à sa majorité s'il réunit deux conditions : il doit être né·e sur le territoire, et y avoir résidé pendant au moins cinq ans depuis ses 11 ans. Sous certaines circonstances, il peut

Sahara Occidental occupé, ces réfugié·e·s sont considéré·e·s par le ministère de l'Intérieur français comme des « migrants économiques ». À ce titre, beaucoup se voient refuser l'asile politique et ne bénéficient pas d'un droit de séjour garanti. C'est un « non sens administratif », selon Maria Lefort, bénévole à l'association Cimade de Bordeaux. Inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Constitution, le droit d'asile français, est censé garantir l'accueil de toute personne persécutée.

Pourtant en 2023, Amnesty International recensait de nombreux cas de tortures, d'enfermements et de répression du peuple sahraoui. Pour espérer faire partie des 40 000 demandes d'asiles acceptées chaque année en France (voir infographie),

Hamid devra apporter des preuves solides relatant des faits de persécution ou de résistance politique. À cette incertitude administrative, s'ajoute pour Hamid la peur que le camp soit démantelé et évacué par la police. « Il y a des jours où je n'arrive plus à vivre. Un jour je ris, un jour je pleure » explique Hamid d'une voix éraillée. Pour se réchauffer le cœur, avec ses compagnons exilés, ils se retrouvent tous les jours dans une cabane servant de pièce commune, autour d'un thé traditionnel sahraoui. Ensemble, ils se remémorent leurs vies passées et suivent ardemment le combat pour l'indépendance, de celles et ceux qui sont restés.

Jean-Baptiste Stoecklin

* Le prénom a été modifié



Alix Villero

Les lois sur l'immigration de Gérard Darmanin sont à l'origine de ce durcissement.

Des centres de rétention aux allures de prison

Alors que l'un des plus grands CRA (centre de rétention administrative) de France va être construit à Mérignac, les associations de défense des droits des étranger·e·s dénoncent une logique de détention plutôt que de rétention.

« Comment peut-on enfermer des gens qui sont innocents au regard de la loi ? On ne les enferme pas en prison, mais dans les centres de rétention », déplore Nathalie Dugravier, présidente de la Cimade à Bordeaux. Les CRA (centres de rétention administrative) sont utilisés pour retenir un·e étranger·e qui fait l'objet d'une décision d'éloignement, dans l'attente de son expulsion. L'association qui défend les droits des réfugié·e·s affirme : Ces centres sont « des prisons ». Pourtant, depuis 2012, être sans-papier n'est plus un délit en France. Et la majorité des personnes enfermées dans les CRA n'ont commis aucune infraction.

Des conditions déplorables

Nathalie Dugravier se rend régulièrement au centre situé au sous-sol de l'hôtel de police de Bordeaux. Les conditions de rétention y sont déplorables. « Les personnes n'ont pas accès à la lumière du jour. Elles sont quatre dans des chambres de dix mètres carrés, raconte-t-elle. Il n'y a aucune distraction possible. J'ai essayé plusieurs fois d'apporter des jeux, mais à chaque fois on m'interdisait

de les laisser. La nourriture est infâme et souvent périmée ». Dans cet établissement, employé·e·s et bénévoles de la Cimade veillent au respect de la loi. C'est une obligation légale.

Selon le dernier rapport de la Cimade, la durée moyenne de rétention au CRA de Bordeaux est passée de 22 jours en 2022 à 28 jours en 2023. À l'origine, « les CRA étaient créés comme des sas pour les personnes qui étaient sur le point d'être expulsées », explique Clara-Lou Lagière, intervenante juridique au CRA de Hendaye. La rétention d'une personne ne peut, en principe, pas dépasser quatre jours. Mais une fois ce délai écoulé, « la préfecture demande au Juge des libertés et de la détention, de prolonger ce placement pour 26 jours », développe-t-elle. Deux prolongations supplémentaires de 30 jours chacune peuvent ensuite être requises par la préfecture au tribunal judiciaire. Au total, la rétention peut donc durer 90 jours. En 1981, au moment de la création des premiers CRA, cette durée maximale était de sept jours.

Un nouveau CRA de 140 places

À l'augmentation de la durée de rétention s'ajoute la multiplication

du nombre de places en CRA. Une volonté clairement assumée dans la loi sur l'immigration portée par Gérard Darmanin, ancien ministre de l'Intérieur. Dans un communiqué transmis par la préfecture de Gironde, le ministre affirme que « depuis 2017, le nombre de places de rétention a augmenté de 1400 à 1869 places » en France. À l'initiative d'Éric Ciotti, alors député des Alpes-Maritimes, un objectif de « 3 000 places supplémentaires a été fixé à l'horizon 2027 ».

Pour répondre à ce besoin, un nouveau CRA ouvrira à Mérignac en 2026. Il comptera 140 places, la capacité maximale autorisée par la loi. De quoi compenser celui de Mériadeck, l'un des plus petits de France, qui ne compte que 20 places. La Cimade, épaulée par d'autres associations et plusieurs syndicats, a engagé un recours auprès du tribunal administratif de Bordeaux pour contester ce projet. Une véritable course contre la montre s'engage, alors que les travaux devraient « débuter sous peu, pour une durée de 15 mois environ », selon la préfecture.

Sarah Rodriguez

UNE POLITIQUE MIGRATOIRE QUI SE DURCIT



CRA DE BORDEAUX



X7
Le nouveau CRA de Mérignac aura une capacité de 140 personnes, sept fois plus que l'actuel à Bordeaux.

Source: La Cimade

Infographie: Ayméric Pez

- Migrant·e** : personne qui quitte son lieu de résidence habituel pour s'établir ailleurs. Si économique, en quête de meilleures conditions de vie.
- Sans-papiers** : toute personne étrangère vivant sans titre de séjour et se trouvant en situation irrégulière.
- Demandeur·euse d'asile** : personne qui, en l'attente de l'obtention du statut de réfugié, est en situation régulière de façon provisoire.
- Refugié·e** : migrant·e persécuté·e dans son pays d'origine qui a fait une demande d'asile, obtenue une réponse favorable, et est donc sous protection de l'État.

RÉTENTION DES IMMIGRÉ·E·S : DES DROITS EN RÉGRESSION



Manifestation devant le CRA de Bordeaux en juin 2023.

La présence d'associations dans les CRA est un enjeu majeur dans la défense des droits des réfugié·e·s. Après avoir signé une convention avec le ministre chargé de l'immigration, elles peuvent intervenir dans les centres pour renseigner les retenu·e·s sur leurs droits, et les aider à réaliser les démarches administratives nécessaires. Dans la majorité des CRA, c'est la Cimade qui intervient. Chaque année, elle et les organismes apparentés remettent également un rapport sur les conditions de vie dans lesquelles évoluent les immigré·e·s en rétention. La zone d'ombre se situe en

revanche sur les locaux de rétention administrative (LRA), les cousins des CRA qui accueillent les personnes retenues que quelques jours, le temps de les expulser. La présence d'associations n'y est pas obligatoire, ni demandée. Les conditions de rétention dans les locaux et centres sont régulièrement remises en cause. En 2006 déjà, le Conseil de l'Europe avait rappelé à l'ordre l'Etat sur le respect des droits de l'humain sur son sol. Depuis, les différents rapports des associations et instances étatiques dénoncent des atteintes à la dignité humaine, notamment relatives à l'hygiène et

l'accès aux soins, en particulier psychologiques. Depuis l'adoption du Pacte européen sur la migration et l'asile en mai 2024, la politique internationale autour de la question migratoire s'est durcie. La mise en place de hubs ou « centres de retour » pour expulser les demandeur·euse·s d'asiles rejeté·e·s hors de l'Union Européenne fait partie des mesures évoquées par nombre de pays. Dont l'Italie, qui en a ouvert un en Albanie, pour accueillir les migrant·e·s secouru·e·s par ses garde-côtes. En 2023, 46 955 personnes ont été enfermées en CRA. Dont 3 349 enfants.

Alix Villero

GRÈVE NATIONALE Fret SNCF : les cheminot.e.s refusent de rester à quai

Dès demain soir, nombre de cheminot.e.s de la gare de triage d'Hourcade se mobiliseront dans un contexte de grève nationale. Plus que la survie du pôle, ils entendent défendre l'existence de Fret SNCF.



Train de marchandise en transit à la gare de triage d'Hourcade (Bègles).

« Zombieland ». Voici le surnom que donne Manuel Boulet à son lieu de travail, la gare de triage d'Hourcade. Salarié du site depuis 2005, et secrétaire CGT d'Hourcade, il a vu l'ouverture à la concurrence de l'entreprise publique Fret SNCF en 2006. Et la chute vertigineuse de l'activité de la plateforme. Il y a vingt ans, 2500 wagons de marchandise étaient triés ici chaque jour. Aujourd'hui, c'est à peine 200.

En vingt ans, la part modale du rail réduite de moitié

Avec ses collègues conducteurs, Maxime Picavet et Patrick Stoll, Manuel se prête à un drôle d'exercice. Du haut de la passerelle surplombant les voies, chacun désigne un pôle désaffecté, une voie hors service, à qui mieux mieux. « Nous devons encore céder une partie de nos locomotives et 30 % de nos trafics les plus rentables aux opérateurs privés », souffle Manuel Boulet. À l'heure actuelle, sur le triage, seules 12 voies sur 36 en service sont affectées à Fret SNCF. « Cela ne nous permet plus de faire

notre travail de tri correctement », déplore Maxime Picavet. Hourcade se fait finalement l'illustration d'un contexte national critique : en deux décennies, la part du ferroviaire dans le transport de marchandises a dégringolé. « La direction nous assure que ce soi-disant plan de restructuration permettra de développer le fret », raconte Manuel Boulet. Après 20 ans sur le terrain, on n'y croit plus. Autre promesse, le maintien des activités au sein de deux nouvelles sociétés de droit privé,



Maxime Picavet et Manuel Boulet sont cheminots à la gare de triage d'Hourcade (Bègles). Ils étaient 500 à travailler sur ce pôle il y a 20 ans, pour 80 aujourd'hui.

RAIL RÉGIONAL : DESTINATION CONCURRENCE

L'ouverture à la concurrence des TER a déjà débuté : en Nouvelle Aquitaine, le Poitou-Charentes sera le premier lot concerné pour 2027. Pour Joël Vignerie, de la CGT, cette ouverture mène à de nombreux problèmes : « Une hausse des coûts et l'absence d'une continuité du trajet ». Selon lui, les lignes transrégionales vont être le lieu de tensions, puisque dans un cas de mésentente, une région peut se désengager, laissant l'autre seule à financer la ligne. Du côté de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports de Bordeaux, le président Christian Broucayet promet que « la concurrence sera favorable pour l'usager, avec davantage de services ». Face aux critiques d'une mise à la concurrence qui compliquerait le trajet des usager.e.s, il souhaite la création d'un billet unique. Christine Seguinou, conseillère régionale écologiste de Gironde et membre de la commission des transports de la région, rejoint Joël Vignerie et reste sceptique face à cette analyse. Selon elle, la solution pour un transport ferroviaire de qualité est le maintien d'une régie « 100 % publique ».

Thomas Vaillot

Hexafret et Technis. Fret SNCF Bordeaux veut rassurer : « Il ne s'agit en rien d'un démantèlement, ni d'une privatisation ». Difficile à entendre, quand l'expertise du cabinet Secafi ne donne pas plus de trois ans à la nouvelle structure. La désillusion se lit dans les yeux des trois compères. « À Hourcade, il n'y aura pas de suppression de postes chez les conducteurs, puisque nous ne sommes déjà plus assez nombreux [20 à ce jour, pour 80 en 2005, ndlr], confie Patrick Stoll. Mais si nous refusons d'être replacés dans ces filiales, c'est le licenciement assuré ».

Défendre un outil stratégique

« Triage d'Hourcade reconnu d'utilité publique. L'avenir industriel passe par le fret. Cheminots en résistance. ». À l'entrée du chantier, un panneau posé par les cheminot.e.s lors d'un ancien mouvement résume l'état d'esprit. « Avec cette grève, loin des idées reçues, on ne défend pas l'augmentation des

salaires, mais l'intérêt collectif », lâche Manuel Boulet. La rentabilité, très peu pour eux. Ce qui importe, c'est la défense d'un transport décarboné.

Regards en ping-pong du chemin de fer à la rocade. Quand en une heure, un seul wagon de fret traverse les rails, c'est une myriade de poids lourds qui circulent. « Avec ce démantèlement, les trafics perdus vont partir sur la route », dénoncent en cœur les salariés. Pollution atmosphérique, saturation des routes et dégradation du bitume : les conséquences seraient nombreuses sur la métropole (voir ci-contre). Un paradoxe lorsqu'il existe des possibilités de développement du fret sur la localité, du Marché d'Intérêt National de Brienne aux entrepôts de Cestas. « L'objectif de cette mobilisation, c'est d'obtenir un moratoire sur le fret », annonce Patrick Stoll. Instauration du rapport de force, pour stopper une liquidation imposée. Et remettre le fret sur les rails, face à l'urgence environnementale.

Lucie Quellard



© DRK Girondie, le département

3 questions à SEGHIR ZERGUINI, ENSEIGNANT-CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX, SPÉCIALISTE EN ÉCONOMIE DES TRANSPORTS ET EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Dans le cadre de la loi Climat, le gouvernement souhaite doubler la part du fret ferroviaire d'ici 2030. Est-ce réalisable ?

Seghir Zerguini : Le fret représente 9 % du transport intérieur de marchandises tandis que le routier atteint près de 90 %. C'est impossible de doubler la part du fret car le trafic reportable de la route vers le rail est minime. Le train ne peut concurrencer les poids lourds, moins coûteux et plus pratiques. De plus, le fret ne peut se faire que de nuit, en dehors des heures de voyage.

Les syndicats dénoncent la privatisation du fret prévue en 2025 par le plan de discontinuité. Dans quel sens cela va-t-il ?

S.Z : C'est une fausse solution. Ces tonnes de marchandises vont se transformer en camions sur la route. Il faut s'attendre à des problèmes de sécurité, de congestion et surtout de pollution. Le fret est peu polluant comparé au routier (0,3 % contre 94 % des émissions de CO₂ du secteur).

Quelles seront les conséquences en Gironde ?

S.Z : La Gironde est un territoire de transit européen. Les camions qui viennent d'Europe du Nord pour l'Espagne et le Portugal saturent déjà complètement la rocade bordelaise. Les pouvoirs publics ont proposé de créer un contournement autoroutier Mussidan-Langon mais cela artificialisera des milliers d'hectares. Une partie du trafic sera reportée vers les camions. Les camions seront encore plus nombreux à cause du démantèlement.

Justine Rouillard

VENDEE GLOBE

La science prend le large

Avec le soutien de l'Université de Bordeaux, Fabrice Amedeo, skipper du Vendée Globe, transforme son bateau en laboratoire mobile pour cartographier la pollution microplastique des océans.

Dans les eaux les plus isolées et les plus vastes de la planète, le skipper Fabrice Amedeo ne se contente pas de relever le défi sportif que représente le Vendée Globe : il a embarqué avec lui une mission scientifique, menée en collaboration avec l'Université de Bordeaux. L'objectif ? Évaluer la pollution microplastique sur les mers du globe.

Pour accomplir cette tâche, le navigateur a doté son bateau d'un système sophistiqué : une pompe qui aspire l'eau à hauteur de la quille, puis la transfère jusqu'à un capteur situé dans le cockpit. « Ce capteur contient une colonne de trois tamis qui retiennent les microplastiques », explique Jérôme

Cachot, enseignant-chercheur à l'Université de Bordeaux au laboratoire EPOC en écotoxicologie aquatique et en charge de cette recherche. Chaque jour, Fabrice Amedeo remplace la colonne de tamis. Si le skipper boucle son tour du monde, ce sont 90 colonnes qui seront confiées aux chercheurs : une mine d'or scientifique.

Une cartographie nécessaire

« Cartographier cette pollution est indispensable pour mieux comprendre ses impacts potentiels sur la biodiversité et la santé humaine », souligne Bénédicte Morin, elle aussi enseignante-chercheuse et

DES COURSES MARITIMES AU SERVICE DE LA SCIENCE



Carte résumant les différents parcours et analyses scientifiques de Fabrice Amedeo. Infographie réalisée à partir d'une carte fournie par le pôle presse du Vendée Globe.

parmi les responsables du projet. Pour l'instant, les résultats montrent une présence généralisée de microplastiques et de fibres de cellulose. Si la détection des premiers était attendue, celle des secondes, issues de l'activité humaine, a surpris les scientifiques. « Nous pensions que ces fibres, constituées de polymères naturels, se dégradent rapidement en milieu marin », confie Jérôme Cachot. Toutefois, leur toxicité reste encore mal connue. « Nous avions prévu d'étudier cette question avec Fabrice Amedeo, mais les quantités prélevées ne permettent pas de réaliser des tests de toxicité », regrette l'enseignante-chercheuse. Ce partenariat demeure toutefois essentiel. Alors que les débats se

renforcent autour de la nécessité d'un traité international contre la pollution plastique, ces mesures initiales sont nécessaires afin de suivre l'évolution de cette menace dans les océans. « Toutes les pollutions produites par l'humain finissent par atteindre les océans. Cartographier la pollution microplastique est donc une étape incontournable ».

À l'abordage du Sud

Jusqu'à présent, l'Atlantique a été largement exploré. « Nous avons multiplié les échantillons sur cette zone grâce à des courses comme la Vendée Arctique, la Route du Rhum, la Transat Jacques-Vabre et

le Vendée Globe 2020 », explique Bénédicte Morin. Cependant, le Vendée Globe 2020 a laissé un goût d'inachevé avec l'abandon de Fabrice Amedeo au large de l'Afrique du Sud. Depuis le lancement du projet, aucune donnée en dehors de l'Atlantique n'a donc pu être collectée. Cette édition 2024 du Vendée Globe offre ainsi une nouvelle occasion d'explorer les eaux du Pacifique Sud et de l'Océan Indien. « Collecter des échantillons dans ces zones isolées est une bonne opportunité car elles sont rarement sondées par les campagnes océanographiques », conclut Jérôme Cachot.

Louis Tétard

PATINOIRE EN PLEIN AIR

L'écologie en terrain glissant

La patinoire de Noël en plein air fait son grand retour à Bordeaux, dix ans après la dernière. Un espace présenté comme « plus écologique » et « plus économique » par la mairie. Mais qu'en est-il vraiment ?

Orphelines de leur marché de Noël, les allées de Tourny n'ont pas tout à fait perdu leur magie. Cette année, une patinoire en plein air y a été installée, dans un décor de chalets et d'illuminations. Elle fait son retour pour la première fois depuis 2015, avec une particularité : elle est artificielle, composée de dalles en plastique glissantes. « La patinoire n'est absolument pas écoresponsable, aucune électricité ni eau ne sont nécessaires », déclare Sandrine Jacotot, adjointe à la mairie, chargée des

commerces. En s'appuyant sur les exemples de Toulouse, Châtellerauld et Lisieux entre 2020 et 2023, une patinoire classique en plein air consomme entre 24 000 et 40 000 litres d'eau. Un des salariés de la patinoire bordelaise confie raviver chaque semaine l'aspect glissant de cette matière synthétique, grâce à un mélange de quatre litres d'eau et de silicone.

Un matériau questionnable

Mais la zone d'ombre provient des dalles, loin d'être irréprochables. Le matériau ne semble pas inquiéter les élu.e.s et les exploitants, qui bottent en touche quant à son impact sur l'environnement. Cette matière synthétique, du polyéthylène, est certes recyclable mais issue de la transformation du pétrole. Dans un rapport de 2023, la WWF Allemagne affirme que sa production engendre des déchets plastiques. L'ONG s'inquiète également des « dégâts devastateurs »



Le jeune public est conquis par l'atmosphère de Noël à la patinoire Tourny.

de ces petits bouts de plastique éparpillés dans l'environnement. De même, ils sont susceptibles de se déposer sur la nourriture et les boissons vendues dans les stands à proximité. Comme le dit Steve Chevalier, l'exploitant, c'est « plus écologique qu'avant ». On est cependant très loin du 100 % écologique.

L'argument économique semble, lui, incontestable. La mairie

réalise une belle opération en diminuant les coûts de location par deux, soit 50 000 euros de moins. Attiré.e.s par les odeurs de vin chaud et les musiques de Noël, les pratiquant.e.s se prennent tout de même au jeu, ne sachant pas pour la plupart, sur quoi ils et elles mettent les pieds. Pourvu que ça glisse.

Sacha Gaudin

CENTRE DE LOISIRS

Pour les enfants mal-logés, l'embûche de l'inscription

Un-e élève sur cinq scolarisé-e dans les écoles du centre de Bordeaux serait en situation de mal-logement. Les centres de loisirs ouverts le mercredi peuvent leur offrir un moment de répit, mais le processus d'inscription est contraignant.



©Jean Rémond

Dans certaines écoles bordelaises, un tiers des enfants sont en situation de mal-logement.

« Le mercredi, l'accueil au centre de loisirs est vraiment important pour les enfants mal-logés, ils peuvent manger correctement, être au chaud, voir leurs copains... », explique Marie-Laure Laplassotte, adjointe à la direction du centre d'animation Saint-Michel.

À Bordeaux, vingt associations de quartier sont contractualisées par la Caf et la Ville pour proposer un accueil périscolaire les soirs de 16 h 30 à 18 h 30, les mercredis et lors des vacances scolaires. Des lieux de repos et de sécurité pour certain-e-s enfants ballotté-e-s d'hôtels en hôtels, hébergé-e-s dans des centres d'accueil, qui dorment dans des squats, des voitures, ou dans la rue. Reste que le processus d'inscription n'est pas si simple.

Première étape : les parents doivent remplir un dossier préparé par la mairie et fournir des pièces justificatives. Parmi ces documents figurent, entre autres, une attestation d'assurance et un avis d'imposition.

« Simplifier les démarches d'inscription »

« Il arrive souvent que les familles vivant en squat ou ailleurs n'aient pas d'assurance à présenter. Dans ce cas, l'école la prend parfois en charge », détaille Isabelle Mevel, coordinatrice enfance et loisirs à l'Apeef, une association qui gère dix centres périscolaires sur Bordeaux. Malgré tout, une « attestation

d'employeur, de Pôle emploi ou d'un organisme de formation » est exigée. Cette contrainte complique les démarches pour les familles en situation irrégulière ou dont le travail n'est pas déclaré. « Pour les familles en situation particulière, on s'arrange pour se passer de ces documents. Pour quelles soient reconnues par notre logiciel, on met un revenu annuel d'un euro », précise Isabelle Mevel. « Toutes les démarches pour s'inscrire peuvent décourager certaines familles, surtout si elles ne parlent pas français ou viennent d'arriver sur le territoire », analyse Marie-Laure Laplassotte. Il faudrait un dossier unique pour inscrire son enfant à l'école et au centre de loisirs. »

Une fois le dossier rempli, il est analysé par les associations, et une réponse est donnée aux parents. « 6 550 places sont ouvertes chaque mercredi pour plus de 20 000 élèves dans le privé et le public à Bordeaux », indique Cynthia Deville, chargée de la vie associative, de l'enfance et de la jeunesse à la mairie de Bordeaux. Faute de places, des critères de priorité sont établis par la mairie pour l'accueil du mercredi et des vacances scolaires. Sont pris en compte le lieu de résidence de la famille, la proximité avec le quartier d'habitation ou de scolarisation de l'enfant, la situation de la famille (emploi, soutien aux familles monoparentales...) et les situations d'urgence. « L'usage de ces critères démontre qu'est utilisé en premier lieu le critère de résidence ou de scolarisation

à Bordeaux et en proximité du site d'accueil », précise Cynthia Deville. Pour les situations d'urgence des familles, nos partenaires prévoient toujours quelques places qu'ils n'ouvrent pas à la réservation. » Mais ces places sont limitées et certaines familles se retrouvent sur liste d'attente.

Ouvrir au plus grand nombre

« Le sujet revient souvent dans les conseils d'école : il faudrait ouvrir ces critères à un plus grand nombre de personnes. », avance une directrice d'école maternelle. Tous-tes ne partagent pas cet avis. « Si nous élargissons les critères, nous n'aurons pas assez de places ni de personnel », souligne Isabelle Mevel. « C'est à nous, associations, d'être vigilantes et de signaler les situations d'urgence pour prioriser certaines familles », poursuit Marie-Laure Laplassotte. Encore faut-il que les familles sans logement sachent qu'elles peuvent bénéficier de ces arrangements.

« Surtout que certaines personnes sont exclues de fait, car l'accueil est payant ». Une condition devenue dissuasive, pour ces familles, depuis qu'une aide du département, qui pouvait prendre en charge ces frais, a été supprimée. Les tarifs sont adaptés aux revenus de la famille. Au minimum, la journée du mercredi coûte 3,22 euros, repas compris, contre 24 euros au plus cher.

Jean Rémond

ENTRETIEN

« Il y a un mépris de la cause animale »

À l'occasion de la journée internationale pour le droit des animaux, Laurent Blanchard, vice-président de Vénus, association bordelaise de défense des animaux, constate un manque de sensibilisation des tribunaux et des autorités à la protection animale.

Les autorités travaillent souvent avec les associations pour saisir les animaux maltraités ou négligés. Leurs droits sont-ils méconnus des forces de l'ordre ?

Laurent Blanchard : En général, les forces de l'ordre pensent que la protection des animaux ne relève pas de leur travail, alors que ça fait partie de leurs attributions. Au-delà de la méconnaissance, il y a un mépris de la cause animale. Dans les cas où les officiers ne sont pas sensibles à la défense des droits des animaux, nous ne collaborons pas, nous nous débrouillons seul. De mon côté, j'envoie une plainte au parquet en expliquant que tel commissariat ou telle gendarmerie a refusé d'intervenir.

En cas de maltraitance, les tribunaux et les associations de protection animale saisissent-ils automatiquement ou ponctuellement la justice ?

L.B : Parfois ce n'est pas nécessaire. Pour les cas de négligence, certaines personnes sont soulagées que l'on intervienne pour récupérer leurs animaux. Les témoins font rarement appel à la justice pour les cas de maltraitance. Les associations, elles, déposent

plainte systématiquement. Depuis 2007, j'ai participé à une vingtaine d'audiences. J'interviens en tant que partie civile aux procès. De toutes les plaintes que j'ai pu déposer, il n'y a environ que 10% des affaires qui débouchent sur une condamnation.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 30 novembre 2021 (voir ci-dessous), les tribunaux prennent-ils plus au sérieux les procès pour maltraitance animale ?

L.B : En théorie, la justice considère l'animal comme un être sensible et non plus comme un bien meuble. En pratique, c'est cependant loin d'être le cas. Tout dépend du ou de la procureur-e chargé-e du dossier. Si le-a procureur-e n'est pas sensible à la cause animale, le dossier est classé sans suite. Depuis deux ans, les tribunaux prennent un peu plus au sérieux ce type d'affaire. Ils requièrent des condamnations plus sévères. Les sanctions pénales restent peu dissuasives puisque le cas de maltraitance sont en hausse. Mais pour ce qui est de la gravité des sévices ou des récidives, je n'ai pas remarqué d'augmentation.

Michèle Piquet

STATUT JURIDIQUE DES ANIMAUX : LE GRAND FLOU

Le statut juridique des animaux est pour l'heure ambigu. Ainsi, les jugements des tribunaux dans les affaires de maltraitance varient en fonction de la sensibilité des magistrat-e-s. À mi-chemin entre la personne et la chose, l'animal reste un objet de droit que l'on peut « posséder ou utiliser ». Le Code civil désigne les animaux comme « des êtres vivants doués de sensibilité ».

Mais ils sont aussi « soumis au régime des biens ». Pour le moment seules les lois les protègent. Celle du 30 novembre 2021 durcit les sanctions pénales pour maltraitance animale. Les sévices graves et les actes de cruauté sur les animaux domestiques sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

EMPLOI

Père Noël, un boulot au pied du sapin



©Ana Puisset-Ruccella

Gérard Boucaron officie en tant que Père Noël au centre commercial Bordeaux Lac.

Quand décembre arrive, le Père Noël est partout : à la télé, dans les centres commerciaux ou les marchés. Derrière cette figure iconique, se cachent souvent des séniors, prêts à donner de leur personne pour faire vivre l'esprit des fêtes.

« Ya Papa Noël ! », s'écrient des jeunes enfants en pointant du doigt un bonhomme à la barbe blanche et au manteau rouge vif. Le sourire aux lèvres, Xavier*, 60 ans, laisse glisser un léger « Ho ho ho » et prend sur ses genoux une petite fille. Dans ce

chalet un peu spécial du marché de Noël de Bordeaux, ce forain prend la pose et fait rêver toutes les générations depuis dix ans. Pourtant, rien ne le prédestinait à jouer les Pères Noël. « Ce n'est pas mon métier, moi je vends des chichis, mais j'y prends beaucoup de plaisir », confie-t-il. Son secret ?

« Être gentil, joyeux, compréhensif, parler avec une voix douce, et ça se fait tout seul. » Même si rester assis aussi longtemps n'est pas toujours facile, Xavier savoure chaque instant. « Rendre heureux les enfants c'est merveilleux », admet-il en souriant. Comme Xavier, ils sont des centaines chaque année à endosser

ce rôle, parfois recrutés par des agences spécialisées.

Plus qu'un job alimentaire

Sur les annonces de « Père Noël chez moi », les critères ne sont pas que physiques. Cette agence en ligne, qui met en relation des particulier-e-s et des entreprises avec des Pères Noël de la région, privilégie d'autres aspects. « On regarde plutôt leurs qualités humaines, leur fiabilité, leur ponctualité, et surtout leur manière d'interagir avec les enfants », témoigne Sylvain Cadiot, un des directeurs associés. Ici, la majorité des interprètes sont des séniors et des jeunes retraités. Plus qu'un job alimentaire,

pour beaucoup c'est devenu une vraie passion. « Plus on avance en âge, moins l'appât du gain compte, ajoute Sylvain Cadiot. Ceux qui restent le font parce qu'ils aiment ça ». Ils sont d'ailleurs une dizaine à rester fidèles chaque saison. Pour s'offrir une visite à domicile du Père Noël, il faut compter entre 50 et 200€ la prestation.

Mais pour certains, la magie de Noël ne se limite pas à la saison des fêtes. Gérard Boucaron, comédien de 79 ans, a su se réinventer avec un choix artistique original : devenir le Père Noël. À 50 ans, il s'est posé une question cruciale : « Qu'est-ce que je peux

faire jusqu'au bout ? » La réponse lui a paru évidente : « J'ai trouvé le Père Noël et je me suis mis à travailler le personnage, à faire mon métier d'acteur. »

Pour lui, ce n'est pas qu'un simple rôle d'interprétation, c'est une incarnation totale. « J'ai fait en sorte que, du 1er janvier au 31 décembre, on dise de moi que je suis le Père Noël », assure-t-il. Grâce à sa véridique barbe bien garnie, ses cheveux blancs soignés, un costume sur-mesure et un travail méticuleux sur la voix et la gestuelle, il est devenu l'un des Pères Noël les plus convoités de France.

La star des fêtes

Présent ce mois-ci au centre commercial Bordeaux Lac et au Secrétariat du Père Noël de Libourne, il est également possible de voir Gérard Boucaron sur le petit écran. « Les Mystères de l'amour », « Joséphine, ange gardien », « Plus belle la vie »... le Père Noël, c'était lui. Et tout comme l'adresse exacte du pôle Nord, son cachet est un secret bien gardé. Le comédien sait entretenir le mystère jusqu'au bout.

Ana Puisset-Ruccella

* Xavier n'a pas souhaité donner son nom de famille

SOLIDARITÉ

Des jouets pour Noël et des emplois pour demain

Au Grand Parc, quartier situé au nord de Bordeaux, la conciergerie solidaire La Fourmière mène une opération de collecte de jouets. Une initiative qui mêle générosité, recyclage et insertion professionnelle, dans un territoire en pleine expérimentation du dispositif « Territoires Zéro Chômeur ».

Sur la table, peluches, voitures miniatures et jeux de cartes éducatifs reçoivent les derniers coups de mouchoirs pour être emballés. Ces quelques jouets, baignés dans une salle lumineuse, attendent de trouver une nouvelle maison. Ici, au quartier Grand Parc, à la conciergerie solidaire La Fourmière, cette première opération de collecte de jouets allie magie de Noël et solidarité. Classé prioritaire, le quartier du Grand Parc est un lieu d'expérimentation d'initiatives citoyennes. La dernière, qui a trouvé un terrain fertile est le projet « territoires Zéro

Chômeur ». Un projet dont est issue La Fourmière. « Nous avons pris l'initiative de lancer l'opération de collecte de jouets parce que nous avons constaté qu'il y a de plus en plus de précarité dans le quartier », informe Frédéric Hebbada, garde champêtre social et culturel. « Celles et ceux qui en ont trop ou dont les enfants ont grands et n'utilisent plus les jouets peuvent nous les apporter. » La conciergerie a également mis des cartons étiquetés dans des entreprises du coin, pour que les gens y déposent des jouets. Les jouets collectés sont à destination des enfants du quartier

du Grand Parc « qui n'ont pas la chance d'être gâtés pour les fêtes de fin d'année », soutient-il. À ses côtés pour dépoussiérer les jouets, sa collègue, Yasmina Achour Dabo, employée polyvalente à La Fourmière, renchérit : « Nous organisons une journée festive le 18 décembre au cours de laquelle tous les enfants qui seront là repartiront avec des jouets. » À quelques pas du bureau de La Fourmière, se trouve le laboratoire de fabrication numérique de Bordeaux École Numérique. Ici, les jouets inutilisables reprendront une seconde vie. « Ceux qui ne pourront pas être donnés aux



Yasmina Achour Dabo et Frédéric Hebbada nettoient les jouets à La Fourmière.

enfants, on les intégrera à notre atelier plastique pour en faire du recyclage et pouvoir recréer des pièces », précise Marc Fontaine, responsable du Fablab.

Création d'ateliers en perspective

Créer du lien, satisfaire les besoins, ce sont là les objectifs de La Fourmière. Des travaux sont en cours pour la mise en place d'ateliers à destination des habitants du quartier. Frédéric Hebbada assure qu'il « est prêt à tout » et ait d'autres salariés qui nous rejoignent. Parce qu'il va

David Sani

PORTRAIT

Adeline Delrosso, « Miss » costume

Une étudiante bordelaise en bachelor marketing et mode participe en tant que créatrice à Miss France 2025, émission diffusée samedi. Elle a été choisie pour réaliser le costume régional de Miss Roussillon.



Adeline Delrosso a confectionné le costume régional pour Miss Roussillon. La styliste s'est inspirée de l'art de Salvador Dalí.

Adeline Delrosso tient toujours un croquis entre ses mains. Pas pour un projet personnel, mais pour ses cours cette fois-ci. Étudiante en dernière année de bachelor marketing et mode, à l'école SupMode de Bordeaux, s'est dédiée pendant deux mois au RDV Miss France. Expérience vécue du côté des créateurs et créatrices. « C'est l'aventure de ma vie », sourit-elle.

L'étudiante bordelaise s'est lancée le défi de répondre à l'appel à candidature du comité Miss Roussillon. L'objectif : confectionner un costume régional pour

le concours Miss France 2025, diffusé samedi. Pari réussi. Sa création sur le thème Salvador Dalí est retenue. « Chaque année, la tenue du Roussillon reste traditionnelle. J'ai souhaité dessiner la modernité et la culture artistique du territoire », dévoile-t-elle. Elle se remémore quelques souvenirs et son regard pétille.

Les prémices d'une carrière

La jeune femme de vingt ans raconte : « Salvador Dalí est un de mes artistes favoris. Il a aussi ressenti une "extase cosmogonique" à la gare de Perpignan. Lieu qu'il décrit

comme le centre du monde. » Le fil rouge apparaît : « Mettre en avant l'importance de l'art, un domaine qui me passionne », souligne-t-elle.

Sous son visage angélique, Adeline Delrosso est décrite par ses ami-e-s comme une personne timide mais pugnace. Elle tient peut-être aujourd'hui sa revanche. La créatrice lâche : « J'ai subi des moqueries et du harcèlement scolaire au collège. » Ces traumatismes ont détruit sa confiance et son estime personnelle. Son caractère s'est ainsi dessiné : hypersensible, anxieuse, perfectionniste. Des démons avec lesquels elle compose. La preuve, lors de sa rencontre avec Miss Roussillon, Cassiopée Rimbaud : « Je dessine mieux que je ne couds. J'avais peur de ne pas être à la hauteur des exigences. » Résultat, après 115 heures de travail, cette création a accentué son exigence extrême et sa minutie dans les détails.

Avec la visibilité engendrée par Miss France, Adeline Delrosso espère « se faire un nom dans ce milieu ». Elle souhaite décrocher des contacts afin d'obtenir une alternance pour son Master en direction artistique. Second objectif : recevoir le prix du meilleur costume régional, décerné également samedi par le comité Miss France.

Eva Zanotti

ENTRETIEN

« Ce qui m'intéresse dans le court-métrage, c'est sa diversité »

Fabrice de la Rosa dirige le festival Les Nuits Magiques à Bordeaux, du 11 au 17 décembre.



© Photo DR

Pourquoi choisir de faire un festival dédié uniquement au court-métrage d'animation ?

Fabrice de la Rosa : Pour cette 33^e édition, nous avons opté pour une nouvelle formule. Il n'y aura plus de longs-métrages, seulement des courts-métrages car c'est un genre qui n'est pas assez mis en valeur. C'est la diversité des techniques et des thèmes abordés qui m'intéressent. Je veux faire découvrir au grand public ces films que l'on ne voit pas. Les gens ont des préjugés sur le court-métrage. Je souhaite déconstruire tout cela.

Pourquoi avoir choisi de délocaliser le festival dans plusieurs endroits de la métropole ?

F.R : C'est justement ce qui change cette année ! Les lieux ont été choisis par rapport à leur identité. L'Utopia à Bordeaux est un cinéma d'art et essai, les programmes proposés là-bas entrent en corrélation avec cette thématique. À l'institut Cervantès, le but est de faire rayonner le monde hispanique, d'où le choix de courts-métrages en lien avec le Mexique. À l'Agora du Haut Carré, c'est le public universitaire qui est ciblé.

Vous voulez toucher un public toujours plus jeune pour cette édition...

F.R : Je veux leur montrer, à eux aussi, des films de qualité. Une autre nouveauté, c'est la création du prix des maternelles. Ce sont les enfants des écoles du coin qui auront le dernier mot. Ce qui m'intéresse dans le court-métrage, c'est la diversité.

Elise Raimbaux

Festival Les Nuits Magiques



Retrouvez tout le programme du festival sur www.lesnuitsmagiques.fr

Il parle d'Histoire avec Call of Duty

Nicolas Patin, conférencier à l'Université Bordeaux Montaigne, mise sur les jeux vidéos pour intéresser ses étudiant-e-s. Il sera jeudi aux manettes d'une immersion virtuelle à la bibliothèque de Mériadeck.

Depuis plus de huit ans Nicolas Patin, historien spécialiste des guerres mondiales, organise des immersions virtuelles historiques. Concrètement, il joue à la

PlayStation devant un amphithéâtre bondé d'étudiant-e-s et commente le jeu en parlant d'histoire. Pas question ici de savourer une performance de haut niveau mais de décrypter les représentations historiques faites

dans les jeux vidéo. Cette approche sort désormais des murs de l'université. Jeudi, à la bibliothèque de Mériadeck, à Bordeaux, Nicolas Patin plongera l'audience dans la Seconde Guerre mondiale à travers une partie de *Call of Duty World War II*. Le jeu retrace les grandes batailles, de la Normandie aux Ardennes.

Susciter l'intérêt

L'objectif de sa pédagogie sur les bancs de la fac ? Susciter l'intérêt des jeunes. « C'est insupportable de voir des étudiants s'ennuyer en cours. C'est le moment où il faut

que ça fuse dans tous les sens », justifie-t-il. Ainsi, il n'hésite pas à lancer, dans ses cours, des *punchlines* du rappeur Booba ou des refrains de K-pop. Ces références, loin d'être superficielles, sont selon lui des « leviers de légitimation » pour les étudiant-e-s qui ne se sentent pas à leur place. Mais attention, s'y connaître ça se travaille. « Il faut pas mal s'entraîner pour éviter de se faire tuer toutes les dix secondes », ironise Nicolas. Il ajoute : « J'échange beaucoup avec mes étudiants pour prendre la température, voir ce qu'ils écoutent, et avoir des débats. » Loin des sentiers battus, Nicolas Patin montre que l'Histoire peut se vivre autrement.

Emma Likaj



Nicolas Patin lors d'une séance de jeu vidéo commentée à CapSciences en 2018.